

COMMERCE INTERNATIONAL

Décembre 2009

SOMMAIRE :

- Commerce international
- Commerce de l'UE
- Commerce de l'UE avec :
 - * La Corée du Sud
 - * Les Etats-Unis
 - * Les rives Sud et Est de la Méditerranée
 - * Les Pays de l'ASEAN
 - * la Chine et le Vietnam
 - * Haïti et les Iles Fidji
- Elargissement
- Budget de l'UE
- Recherche & Innovation
- Environnement & Changement climatique

La 7^{ème} conférence ministérielle de Genève (30 novembre – 2 décembre 2009): le multilatéralisme en crise ?

Lors de la 7^{ème} conférence ministérielle, l'objectif d'une conclusion du cycle de Doha en 2010 a été réitéré par les ministres du commerce. Mais l'espoir est sans doute vain.

En effet, les divergences entre les Etats membres de l'OMC sont apparues au **grand jour** lors de cette conférence. Alors que le secrétaire d'Etat américain au commerce, Ron Kirk, a indiqué « *attendre des signes d'ouverture des autres membres* », le ministre brésilien Amorim lui a rétorqué que « *conclure le round ne [pouvait] pas reposer sur de nouvelles concessions unilatérales des pays en développement* ». Faisant front commun avec le Brésil, l'Inde a réitéré ses demandes d'un régime spécial pour la sauvegarde de l'agriculture des pays en développement (PED) et critiqué les demandes de concessions supplémentaires demandées aux PED.

L'opposition nord/sud est apparue d'autant plus forte que **22 pays émergents ont annoncé**, au cours de cette conférence, **vouloir instaurer entre eux un système général de préférences tarifaires en septembre 2010** (« round de Sao Paulo »). Ce système viserait à réduire les droits de douane et à développer les flux d'échange sud/sud. Le projet est ambitieux, puisqu'une **baisse de 20% des droits de douanes sur 70% des produits échangés** est envisagée. Les 22 pays en question – Algérie, Argentine, Brésil, Chili, Corée du Nord, Corée du Sud, Cuba, Egypte, Inde, Iran, Indonésie, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigeria, Pakistan, Paraguay, Sri Lanka, Thaïlande, Uruguay, Vietnam, Zimbabwe – représentent **33% de la population mondiale, 18% du commerce, 48% de la production agricole et 16% de la production industrielle**.

Cette initiative confirme la **tendance de ces dernières années au développement des négociations commerciales bilatérales et régionales, au détriment des négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC**. Entre juin et octobre 2009, 10 nouveaux accords régionaux ont ainsi été signés.

La Chine, pour sa part, est apparue comme la voix de la sagesse, Pékin ne s'associant pas aux 22 pays émergents coalisés et le ministre chinois Chen Deming appelant à « *garder la foi* » dans le cycle de Doha.

Seule source de satisfaction pour l'UE : les ministres se sont unanimement accordés sur la nécessité de libéraliser le marché des biens et services environnementaux.

COMMERCE INTERNATIONAL (Suite...)

Une réunion de haut-niveau en mars 2010

Le Conseil général de l'OMC a validé, le 17 décembre, la feuille de route fixée par Pascal Lamy pour les négociations de Doha en 2010. Celle-ci prévoit une réunion des ministres du commerce des Etats membres au cours de la dernière semaine de mars 2010, dont l'issue permettra de dire ou non si le cycle de Doha pourra être conclu en 2010.

La fin de la « guerre de la banane » est actée

Les ambassadeurs de 11 pays latino-américains – Brésil, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou et Venezuela – et d'autres pays tiers – principalement les Philippines et la Thaïlande – auprès de l'OMC ont signé, le 14 décembre à Genève, l'accord obtenu avec l'UE sur la baisse progressive des droits de douane sur les bananes. En contrepartie, l'UE a accepté de verser 200 millions d'euros aux pays ACP afin de compenser leurs pertes liées à l'érosion des préférences qui leur sont accordées par l'UE dans ce domaine.

Avant que l'UE, les Etats-Unis et les pays latino-américains ne puissent ratifier cet accord, le Conseil et la Commission doivent préalablement le valider.

COMMERCE DE L'UE

Karel de Gucht, candidat au poste de Commissaire au Commerce



Le choix de José Manuel Barroso de proposer le Belge Karel de Gucht pour le poste de Commissaire au Commerce a été **l'une des grandes surprises de la présentation de l'équipe de la Commission Barroso II** en Novembre 2009.

Député européen de 1980 à 1994, membre du Parlement flamand de 1999 à 2003, ministre des affaires étrangères de 2004 à 2009, de Gucht occupe le poste de Commissaire au Développement depuis le départ de Louis Michel en juillet 2009.

Avec le Traité de Lisbonne, le Commissaire au Commerce perd son statut d'acteur le plus important de la Commission dans le domaine des politiques extérieures – au profit du poste de Haut-Représentant et Vice-président de la Commission européenne – même si son poids demeurera d'une grande importance, la politique commerciale de l'UE étant l'une des politiques communes phares de l'UE.

Le Traité de Lisbonne revalorise également le rôle du Parlement européen dans ce domaine, qui pourra désormais mettre son veto à l'adoption d'accords internationaux. Le Commissaire au Commerce devra donc prendre en compte l'avis des députés européens. Or, une majorité d'entre eux ont déjà indiqué, dans une résolution adoptée le 16 décembre, qu'ils s'opposeraient à une libéralisation accrue du commerce international dans le champ agricole. De même, nombre de députés risquent de s'opposer à l'entrée en vigueur de l'Accord de Libre-échange avec la Corée de Sud, celui-ci étant perçu comme une menace par les constructeurs automobiles européens.

COMMERCE DE L'UE AVEC LA COREE DU SUD

La ratification de l'ALE avec Seoul pourrait tarder

Le gouvernement sud-coréen souhaiterait, selon certaines sources, ne **procéder à la ratification de l'accord d'ALE négocié avec l'UE qu'après les élections locales et régionales de juin 2010**, et ce afin d'éviter toute polémique domestique sur cette question.

Quant à l'UE, des discussions animées s'annoncent au Parlement européen, ce projet d'accord commercial étant le plus ambitieux jamais envisagé par l'Union dans le domaine industriel puisqu'il prévoit une libéralisation totale des échanges dans ce secteur d'ici à 7 ans.

L'entrée en vigueur de l'accord, prévue initialement pour le courant de l'année 2010, pourrait donc être retardée.

COMMERCE DE L'UE AVEC LES ETATS-UNIS

Une étude préconise la suppression des obstacles non-tarifaires aux échanges

Selon une étude réalisée par le cabinet de conseil ECORYS et commanditée par la Commission européenne, **la suppression de la moitié des obstacles non-tarifaires aux échanges actuels permettrait d'accroître le PIB de l'UE de 0,7% et américain de 0,3%**. En termes de volume des échanges commerciaux, les exportations de l'UE vers les Etats-Unis augmenteraient de 2%, et de 6% pour le versant inverse.

COMMERCE DE L'UE AVEC LES RIVES SUD ET EST DE LA MEDITERRANEE

Adoption d'une feuille de route pour le commerce EURO-MED

Réunis le 9 décembre à Bruxelles, les ministres du Commerce de la zone Euromed – Etats membres de l'UE et pays partenaires du pourtour méditerranéen – ont adopté une **feuille de route pour le commerce dans la zone au-delà de 2010**. Celle-ci prévoit :

- Une dynamisation des négociations en cours d'accords de libre-échange ;
- De mettre en œuvre dès que possible un mécanisme d'aide aux échanges et d'investissement pour les entreprises ;
- De réduire les barrières non tarifaires au commerce ;
- De stimuler l'intégration régionale sud/sud et la constitution d'un réseau d'accords de libre-échange dans la région méditerranéenne.

POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC LES PAYS DE L'ASEAN

L'UE et Singapour vont entamer des négociations bilatérales

Le 22 décembre, la Commission a annoncé qu'elle avait reçu le feu vert des Etats membres pour entamer des négociations bilatérales individuelles avec les pays membres de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-est).

Dans un premier temps et dès le début de l'année 2010, la Commission débutera ces négociations avec Singapour, premier partenaire commercial de l'UE dans la région, avec un niveau d'échanges commerciaux s'élevant à 55 milliards d'euros.

POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC LA CHINE ET LE VIETNAM

Revirement: les taxes antidumping sur les chaussures prolongées pour 15 mois

Trois Etats auparavant opposés à la reconduction des droits anti-dumping imposés sur les chaussures à dessus de cuir en provenance de Chine et du Vietnam ayant finalement décidé de s'abstenir, **la reconduction de ces droits pour quinze mois a été actée par le Conseil le 22 décembre.**

Les Etats opposés à la reconduction de ces droits — Royaume-Uni et Allemagne principalement — ont donc été mis de justesse en minorité par les pays européens producteurs de chaussures à dessus de cuir.

Instaurés en 2006, ces droits entraînent une sur-taxation des importations de chaussures à dessus de cuir à hauteur de 16.5% pour la Chine et 10% pour le Vietnam.

POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UE AVEC HAÏTI ET LES ILES FIDJI

Haïti et les îles Fidji se rapprochent de l'UE

Haïti et la République des îles Fidji ont signé, chacun de leur côté, un Accord de partenariat économique avec l'UE le 11 décembre, leur permettant de bénéficier d'un traitement plus avantageux de la part de l'UE — exonération de droits de douane pour certains produits principalement.

ELARGISSEMENT

Un Tchèque prochainement aux commandes de l'Elargissement et de la Politique de voisinage de l'UE



Le diplomate de carrière Stefan Füle a été choisi par José Manuel Barroso pour occuper le poste de Commissaire en charge de l'Elargissement et de la Politique de voisinage dans le Commission Barroso II.

Ancien ambassadeur de République tchèque auprès de l'OTAN et du Royaume-Uni, Vice-ministre de la défense et ministre tchèque des affaires européennes, Stefan Füle présente la caractéristique d'être issu d'un pays dont l'adhésion à l'UE est récente — 2004 —, ce qui lui permet de disposer d'une connaissance pratique importante du déroulement des négociations d'adhésion d'un point de vue « extérieur ».

Par ailleurs, ses cinq années d'études à Moscou lui donneront une légitimité importante dans ses discussions avec la Russie.

Stefan Füle devra travailler en étroite collaboration avec Catherine Ashton, Haut-Représentant et Vice-présidente de la Commission.

ELARGISSEMENT (Suite...)

Nouvelle désillusion turque

Alors que la Turquie envisageait les six prochains mois avec optimisme, en raison de l'appui du gouvernement espagnol — en charge de la présidence du Conseil de janvier à juin 2010 — à l'adhésion turque, Chypre a annoncé qu'elle bloquerait cinq nouveaux chapitres dans les négociations d'adhésion de l'UE avec la Turquie.

Nicosie reproche à Ankara de ne pas respecter le cadre de négociation avec l'UE, qui prévoit notamment le libre accès des ports et aéroports turcs aux opérateurs chypriotes — pas toujours systématique — ou encore la normalisation des liens de la Turquie avec Chypre. Le ministre des affaires étrangères chypriote, Markos Kyprianou, a indiqué n'avoir observé « *aucun progrès* » sur ce dernier point.

Rappelons que huit chapitres de négociation sont déjà suspendus depuis décembre 2006.

Accord intérimaire de libre-échange avec la Serbie débloqué, candidature déposée

Le Conseil a décidé, le 7 décembre, de **mettre en œuvre l'accord intérimaire de libre-échange avec la Serbie**.

En effet, les Pays-Bas ont accepté de faire un geste à l'égard de Belgrade à la suite du rapport globalement positif du juge international Serge Brammertz du 3 décembre sur la coopération de Belgrade avec le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie.

Le Conseil a toutefois décidé de retarder de six mois la question de la réactivation du processus de ratification de l'Accord d'association et de stabilisation avec la Serbie, préalable indispensable à son adhésion. Cela n'a toutefois pas empêché la Serbie de déposer officiellement sa candidature à l'adhésion le 22 décembre, le Président serbe se fixant comme objectif une adhésion pour 2014.

BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE

Adoption du budget 2010

Le Parlement européen a définitivement adopté, le 17 décembre dernier, le budget de l'UE pour 2010.

Parmi les évolutions les plus marquantes par rapport au budget 2009 se trouvent la hausse de 11.7% du PCRDT — atteignant 7.5 milliards d'euros — et de 12.7% pour les réseaux transeuropéens de transport et d'énergie. Ces hausses sont imputables au Plan de Relance Européen, mais demeurent dans les limites permises par le cadre financier pluriannuel 2007-2013.

Au total, le budget communautaire pour l'exercice 2010 s'élève à 141.45 milliards d'euros en crédits d'engagement, soit une hausse de 3.6% par rapport à 2009.

RECHERCHE & INNOVATION

Maire Geoghegan-Quinn, probable future Commissaire en charge de la politique de recherche et d'innovation

Maire Geoghegan-Quinn a occupé plusieurs postes ministériels en Irlande:

- Ministre d'Etat au Commerce (1977-1979) ;
- Ministre en charge du Gaeltacht (1979-1981), territoire d'emploi de la langue gaélique ;
- Ministre d'Etat en charge de l'Education (1982) ;
- Ministre d'Etat en charge des Affaires européennes (1987-1991) ;
- Ministre en charge du Tourisme, des Transports et des Télécommunications (1992) ;
- Ministre de la Justice (1993-1994).



Outre les diverses fonctions ministérielles qu'elle a occupées, Geoghegan-Quinn a été parlementaire durant plusieurs années, s'impliquant notamment dans les questions liées à la promotion de l'égalité des genres.

Son parcours après 1997 est toutefois atypique. Après avoir décidé de se retirer de la vie politique en 1997, elle a rejoint la Cour des Comptes Européenne en 2000.

Geoghegan-Quinn est donc une femme aux multiples casquettes, et sa nomination au poste de Commissaire à la recherche et à l'innovation lui permettra d'enrichir encore sa polyvalence.

Le Groupe de haut-niveau sur la politique des Clusters esquisse ses futures propositions, attendues pour septembre 2010

Dans sa contribution à la consultation publique sur l'avenir de la politique communautaire de l'innovation, le *European Cluster Policy Group* a présenté les pistes qu'il préconise pour promouvoir l'innovation par le biais des clusters.

Le Groupe de haut-niveau propose notamment que **la Commission européenne finance les clusters/pôles de compétitivité directement** et en complément des subventions octroyées par les Régions et Etats membres. Il ajoute que **des financements devraient également être prévus pour mettre en réseau les clusters en Europe et promouvoir leurs projets**. Enfin, il appelle à ce que les actions de l'UE en faveur des PME innovantes s'inscrivent, autant que possible, dans le cadre de la future politique européenne des clusters.

Dans sa contribution, le Groupe de haut niveau indique envisager l'organisation d'un débat public sur la future politique communautaire de l'innovation en 2010, sans toutefois indiquer d'échéance précise.

Constitué à la suite de la publication de la communication de la Commission européenne sur la future politique européenne des clusters d'octobre 2008, ce Groupe de haut-niveau devrait influencer de façon importante les mesures qui seront prises par l'UE pour promouvoir les clusters et les coopérations entre clusters en Europe après 2010.

RECHERCHE & INNOVATION (Suite...)

L'Institut Européen de l'Innovation crée ses premières Communautés de la Connaissance et de l'Innovation

L'EIT (Institut Européen de l'Innovation), installé à Budapest depuis sa création en septembre 2008, [a désigné le 16 décembre les trois premières « CCI »](#) – Communautés de la Connaissance et de l'Innovation – à l'issue d'un appel à propositions qui s'est tenu plus tôt dans l'année.

Les CCI rassemblent des établissements d'enseignement supérieur, instituts de recherche et entreprises issus de plusieurs Etats membres. Les trois CCI portent sur trois domaines : **le changement climatique** (« Climate-KIC »), **l'énergie durable** (« KIC InnoEnergy ») **et la future Société de l'Information** (« EIT ICT Labs »).

Bénéficiant d'une contribution conséquente du budget communautaire, de l'ordre de 300 millions d'euros pour quatre ans, et de contributions des membres, ces structures regroupent des institutions de renom. A titre d'exemple, la CCI changement climatique rassemble notamment EDF, Suez, Shell, l'INRA et MétéoFrance. Un pôle de compétitivité français en fait également partie, Advancity.

L'objectif de ces communautés est de stimuler l'éducation, la formation et la recherche en Europe dans les domaines qu'elles recouvrent, d'aider à la création de nouvelles entreprises et à l'émergence d'éco-innovations. L'objectif est également de servir de modèles de coopération entre les institutions du triangle de la connaissance.

Ces CCI ont un fonctionnement décentralisé, reposant sur des « colocations ». Ainsi, chacune d'entre elle comprend entre 4 et 6 centres géographiques.

L'EIT veillera dans un premier temps à ce que les CCI démarrent rapidement et sans heurts dès mi-2010, et attribuera pour cela à chacune d'elle une subvention immédiate de 3 millions d'euros. Les CCI auront un certain degré d'autonomie : elles définiront leurs statuts, leur organisation interne et mettront en place leurs propres outils de travail.

Les trois nouvelles Communautés de la Connaissance et de l'Innovation :

Climate-KIC

La CCI sur le changement climatique se concentrera sur quatre domaines : l'évaluation du changement climatique et la gestion des facteurs, la transition vers des villes sobres en carbone, la gestion de l'eau, et la production zéro carbone. Ces sujets ont été choisis pour leur potentiel en termes d'innovation et de création d'emplois. Les 5 colocations de cette CCI seront basées à Londres, Zürich, Berlin, Paris et Randstad.

KIC InnoEnergy

Cette CCI vise à combler les lacunes en termes d'innovation dans le domaine de l'énergie durable. Elle vise particulièrement à favoriser l'innovation tout au long de sa chaîne, de l'idée au marché, à travers des projets, des plateformes et des événements. L'approche de cette CCI est de se focaliser sur les domaines technologiques les plus importants du [SET-Plan](#) – *Strategic Energy Technology Plan*. Elle sera animée dans le cadre d'une société européenne qui sera créée à cet effet. Enfin, elle prévoit 6 colocations : Karlsruhe, Grenoble, Eindhoven/Leuven, Barcelone, Cracovie et Stockholm.

EIT ICT Labs

L'objectif de cette CCI est d'accélérer la transformation d'idées et de nouvelles TIC en produits et services afin de favoriser la compétitivité européenne dans tous les secteurs. Elle va notamment mobiliser pour cela tous les moyens de financements de l'innovation, aux niveaux régional, national et européen. Elle favorisera notamment la création d'entreprises solides et leur développement dans le domaine des TIC. Cette CCI aura 5 colocations : Berlin, Eindhoven, Helsinki, Paris et Stockholm.

RECHERCHE & INNOVATION (Suite...)

La Commission européenne lance une consultation sur le plan d'action stratégique de l'UE dans le domaine des nanotechnologies pour 2010/2015

Le [plan d'action](#) Nanosciences et Nanotechnologies 2005-2009 étant arrivé à son terme avec la publication d'un [rapport](#) de mise en œuvre sur la période 2007-2009, la Commission européenne organise une [consultation publique](#) pour préparer le nouveau plan d'action 2010-2015 à laquelle tous les acteurs concernés peuvent participer jusqu'au 19 février 2010.

Une étude de PRO INNO EUROPE met en avant les disparités régionales en Europe en termes de dépenses en R&D

L'[édition 2009 du European Regional Innovation Scoreboard](#), étude analysant les performances en R&D des régions européennes, a été publiée le 14 décembre. Cette étude classe les régions européennes en 5 catégories: innovateurs faible, moyen-faible, dans la moyenne, moyen-élevé, et élevé.

Sans surprise, il révèle d'importantes disparités régionales en Europe et au sein même des Etats.

Les pays dont les disparités régionales internes sont les plus importantes sont l'Espagne, l'Italie et la République tchèque.

Les régions au taux de R&D le plus élevé se trouvent dans les Etats en pointe dans ce domaine: Suède, Finlande, Allemagne, Danemark et Royaume-Uni principalement.

Aucune région française ne se situe dans la catégorie « innovateur élevé », tandis que la Région Nord – Pas de Calais est la seule région française à se situer dans la catégorie « innovateur moyen-faible », toutes les autres régions françaises métropolitaines étant dans les catégories supérieures.

ENVIRONNEMENT/CHANGEMENT CLIMATIQUE

Deux candidats pour deux portefeuilles aux contours incertains

Il s'agit de l'une des grandes nouveautés de la nouvelle architecture de la Commission européenne: José Manuel Barroso a décidé de scinder le portefeuille dévolu à l'Environnement en deux. Il y aura donc un Commissaire en charge de l'Environnement, et un autre en charge de l'Action climatique.



Les deux personnalités désignées pour expérimenter cette cohabitation qui s'annonce malaisée sont Janez Potocnik, actuellement Commissaire en charge de la Science et de la Recherche, et Connie Hedegaard, ministre danoise du climat et de l'énergie jusqu'à sa démission contestée au moment de la Conférence de Copenhague sur le Climat, qu'elle était chargée de présider...

Le portefeuille de l'Action climatique devrait principalement reposer sur les services en charge du climat au sein de la Direction C – Climat et Qualité de l'air de la DG Environnement actuelle, tandis que le portefeuille de Commissaire à l'Environnement sera également amputé de son unité Biotechnologie, Pesticides et Santé, transférée à la DG santé et Protection des consommateurs.





LES SERVICES D'EURALIA À BRUXELLES

La vocation d'Euralia est d'aider les entreprises et associations professionnelles à **comprendre** l'environnement politique et législatif communautaire pour **anticiper** les changements et **être entendu** sur la scène européenne.

Fondée en 1993 à Paris et Bruxelles, Euralia occupe aujourd'hui le premier rang des sociétés de conseil françaises spécialisées dans les affaires européennes.

Sa notoriété est le fruit du respect d'une stricte déontologie, de la compétence de ses consultants et de la qualité de ses relations avec les Institutions communautaires.

Ces services sont enfin complétés par un réseau européen de partenaires: Interface Europe à Bruxelles pour les projets européens, Séance Publique à Paris pour les relations institutionnelles nationales ainsi que des antennes à Londres, Vienne, Varsovie et un bureau à Pékin depuis le 1er septembre 2005.

Une gamme très complète de services:

- Veille législative, réglementaire et normative;
- Représentation permanente d'intérêts;
- Communication institutionnelle et relations publiques;
- Identification et montage de projets européens;
- Formation aux techniques de veille et de lobbying communautaire;



Euralia

Conseil en affaires Européennes

19/21 rue de Luxembourg

1000 Bruxelles

Belgique

Mail : info@euralia.eu

Retrouvez nous sur

www.euralia.eu